

Les fiches du Centre de Didactique supérieure N° 002 : « Les questions à choix multiple »

Remarque

Le recours à des Questions à choix multiple pour l'évaluation des étudiants est loin de faire l'unanimité. On trouvera dans cette fiche un résumé des arguments avancés en faveur ou en défaveur de cette pratique. Le but de la présente fiche n'est cependant pas de prendre parti sur cette question, mais de présenter quelques éléments à prendre en considération pour concevoir des questionnaires de qualité dans le cas où on déciderait de faire appel à ce mode d'évaluation.

Avantages et inconvénients des Questions à choix multiple

L'utilisation des QCM permet:

- De répondre brièvement à la question (recopier une lettre ou un chiffre) et éviter les problèmes liés à sa syntaxe, son orthographe et/ou sa lisibilité.
 - De corriger rapidement et simplement.
 - De couvrir en entier la matière dispensée offrant meilleure représentativité des questions posées
 - D'objectiver la correction en définissant, à l'avance, les critères de correction.
 - De préciser les exigences en rendant impossible pour l'étudiant d'esquiver une difficulté liée, par exemple, à une absence de savoir (l'étudiant est obligé de répondre à la question en choisissant l'une des solutions).
 - Une évaluation formative des apprentissages durant les enseignements avec, éventuellement, l'aide de nouveaux outils liés aux technologies de l'information et de la communication (boîtiers de vote électroniques, par exemple¹).
- Et/ou
- Une évaluation certificative des apprentissages de grands groupes d'étudiants.

L'utilisation des QCM entraîne :

- Un temps de préparation important : choix des leurres, pré-test du questionnaire,...
- L'impossibilité de présenter oralement chaque QCM : leur formulation demande parfois une analyse importante du contenu. De plus, le code attribué aux solutions est arbitraire.
- Un risque plus élevé de tricherie. On peut alors diminuer ce risque en créant des questionnaires différents.
- Un risque plus élevé de poser des questions de détail.
- La possibilité de fournir des réponses au hasard. On peut augmenter le nombre de propositions et/ou pénaliser les erreurs pour palier ce désavantage.
- La difficulté à mesurer certains types de performance (expression spontanée, aptitude à rédiger, invention de solutions inédites, ...) On se risque à se limiter aux questions de connaissances de faits ou de relations.
- La présentation de solutions erronées (et qui risquent d'être mémorisées).
- L'incapacité d'entraîner les étudiants à la formulation de réponses.

¹ Pour le système utilisé à l'ULB : <http://www.iml-benelux.com/>

Les fiches du Centre de Didactique supérieure N° 002 : « Les questions à choix multiple »

Ces quelques avantages et inconvénients montrent à quel point les QCM et les questions ouvertes sont complémentaires afin de poser un diagnostic complet des acquis d'apprentissage des étudiants. L'enseignant doit toujours se poser la question de la concordance entre ses moyens d'évaluation, ses objectifs et ses méthodes d'apprentissage. Il doit également se poser la question de l'objet d'évaluation : que cherche-t-il à évaluer ?, quelles types de compétences ? Certains objectifs d'apprentissages ne s'évaluent pas par des QCM.

Cadrage théorique

Leclercq (1990, p.15) définit la QCM comme étant « *une question à laquelle l'étudiant répond en opérant une sélection (au moins) parmi plusieurs solutions proposées, chacune étant jugée (par le constructeur de l'épreuve et par un consensus de spécialistes) correcte ou incorrecte indépendamment de l'étudiant qui doit y répondre.* »

Les QCM sont composées de trois éléments :

- La consigne écrite, elle-même composée de :
 - o La question (ex : *pour les questions qui suivent une seule solution est considérée comme correcte*),
 - o Le mode de réponse (ex : *Choisissez une seule réponse parmi les solutions proposées ou abstenez-vous de répondre*),
 - o Les principes de notation et leurs conséquences (ex. *Chaque bonne réponse apporte un point, les mauvaises réponses font perdre un point, les omissions ne font ni gagner ni perdre de point.*)
- L'énoncé (ou amorce) qui définit le problème et pose la question.
- Les solutions proposées.

Quelques règles à respecter

En annexes, quelques exemples caricaturaux ont été donnés. Même si les erreurs peuvent paraître flagrantes, elles ont le mérite d'illustrer les règles auxquelles on doit rester vigilants lorsqu'on rédige une question à choix multiple. Ces règles s'inspirent librement des travaux de Leclercq (1990), Bravard (2005) et de la revue des FUNDP (2009).

Sur les énoncés :

- L'énoncé présente un seul problème à résoudre.
- L'énoncé est formulé dans un langage clair et simple où l'objet de la question est précisé.
- L'énoncé est formulé à la forme affirmative, éventuellement à la forme interrogative. La présence de négations complique le traitement de l'information. La négation peut être sémantique, présente dans des mots tels que : *retrait, absence, interdiction, cessation, nier, impossible,...*
- Regrouper dans l'amorce de l'énoncé tous les éléments communs aux solutions proposées.
- L'énoncé ne comprend pas de mots qui se répètent dans les solutions proposées.

Les fiches du Centre de Didactique supérieure N° 002 : « Les questions à choix multiple »

- Les questions posées sont indépendantes des autres questions de l'exercice. Le contenu de son énoncé n'aide pas à répondre aux autres questions.
- L'énoncé évite de demander l'appréciation de l'étudiant, il n'induit pas de jugement de valeur.

Sur les solutions proposées :

- Au niveau syntaxique, la bonne réponse n'est pas plus longue que les autres, ni mieux construite.
- Les solutions proposées sont homogènes dans leur contenu, leur forme et leur structure grammaticale.
- La place de la bonne solution varie de manière aléatoire tout au long de l'exercice.
- Les solutions proposées sont indépendantes les unes des autres : elles ne sont pas synonymes et ne se chevauchent pas.
- Toutes les solutions proposées doivent être plausibles. La bonne solution doit être la seule correcte, tous les distracteurs sont faux.
- Les solutions ne doivent pas perturber des apprentissages et évitent les distracteurs qui pourraient se fixer chez l'étudiant.
- Les solutions sont placées par ordre alphabétique ou par ordre numérique.
- Les formulations « toutes ces réponses » et « aucune de ces réponses » ne sont pas conseillées comme dernier choix de réponse.

Sur l'ensemble du questionnaire :

- Rédiger la consigne générale pour l'ensemble de l'exercice.
- Regrouper les questions selon leur type et rédiger les consignes spécifiques pour chaque groupe de questions.
- Faire vérifier l'ensemble de l'exercice par un collègue ou spécialiste.

Références

Bravard, S. (2005). *Usage pédagogique des QCM : un guide pour la mise en place d'un questionnaire à choix multiple*. Consulté le 14 juin 2011 sur http://fle.u-strasbg.fr/evaluation_fle/Bravard_qcm.pdf

Facultés Universitaires Notre – Dame de la Paix Namur (2009). *Le Questionnaire à choix multiple*. Namur : Revue au service de l'enseignement et de l'apprentissage à l'université, N°69.

Leclercq, D. (1990). *La conception des questions à choix multiple*. Bruxelles : Editions Labor.

Liens

La cellule PRAC-TICE propose dans son catalogue la formation « Confectionner des questions à réponse fermée (QCM, QRM, appariement, ...) ». Infos en suivant le lien :

http://cte.ulb.ac.be/images/docs/offre_practice_2010-11.pdf